

AVIS AUX MEMBRES



CANADIAN DERIVATIVES
CLEARING CORPORATION

CORPORATION CANADIENNE DE
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

AVIS AUX MEMBRES

No. 2002-042

Le 3 mai 2002

NOUVELLE DÉSIGNATION DES PRODUITS BASÉS SUR LES INDICES S&P/TSE

Veillez prendre note que Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD) ont actualisé le nom des produits négociés à la Bourse qui étaient basés sur les indices S&P/TSE pour refléter le nouvel acronyme adopté par le Groupe TSX. La réglementation de la Bourse et celle de la CCCPD seront actualisées afin de refléter ce changement. Entre temps et depuis le 1^{er} mai 2002, toute référence à l'acronyme «TSE» dans la réglementation de la Bourse ou de la CCCPD ou dans tout autre document ou information émanant de la Bourse ou de la CCCPD sont réputés renvoyer au «TSX».

Michel Favreau
Premier vice-président
et chef de la compensation